

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la Direction Générale de l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

HELICOPTERES HUGHES 269 ET BREDANARDI NH300C

TRANSMISSION PAR COURROIE - SUPPORTS P/N 269A5517

ET P/N 269A5519 DE FABRICATION BREDANARDI

La présence de criques a été constatée, dans la zone de pliure, sur les supports en objet fabriqués par la Société BREDANARDI.

De tels défauts n'ont pas été mis en évidence sur les supports de même référence fabriqués par la firme HUGHES.

En conséquence, les supports P/N 269A5517 et P/N 269A5519 de fabrication BREDANARDI devront être soumis aux mesures impératives suivantes :

- 1 - Dans les 25 heures de fonctionnement suivant la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, inspecter visuellement les supports en objet dans leur zone de pliure. Les supports trouvés criqués lors de cette inspection devront immédiatement être déposés et remplacés avant tout vol.
- 2 - Dans les 100 heures de fonctionnement suivant la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, remplacer les supports en objet par des supports de même référence fabriqués par HUGHES ou bien par des supports P/N 269A5517-1001 et P/N 269A5519-1001 fabriqués par BREDANARDI.

Ce remplacement devra être opéré quels que soient les résultats obtenus et les actions entreprises lors de l'application du paragraphe 1 ci-dessus. Il devra être effectué conformément aux directives du Bollettino Tecnico BREDANARDI n° BN-300-14 du 26/2/81 (ou révision ultérieure approuvée), du Handbook of Maintenance Instructions (section 10) et HUGHES S.I.N. n° N-146-2.

NOTA : La présente Consigne concerne tous les appareils BREDANARDI NH-300C et HUGHES 269 équipés de supports en objet fabriqués par BREDANARDI.

Elle s'appliquent également à ces mêmes supports lorsqu'ils sont conservés

.../...

Date : 20/5/1981

Matériel : HELICOPTERES HUGHES 269 ET
BREDANARDI NH300C

Référence : 81-88-IMP(B)

en stock ou en rechange, que ce soit isolément ou au sein d'un ensemble poulie P/N 269A5510.

La présente Consigne de Navigabilité ne s'applique pas aux supports P/N 269A5517 et 269A5519 de fabrication HUGHES.

Les supports en objet de fabrication BREDANARDI sont aisément reconnaissables à leurs plaques d'identification et de contrôle final.

Cf. : RAI PdA n° 81-62/HUGHES 60
BREDANARDI BT n° EN-300-14

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 27 MAI 1981